

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 5 décembre 2016**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour de décembre deux mille seize (2016) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	absent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

**2016-12-290.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - a. Session régulière 7 novembre 2016
  - b. Session extraordinaire du 24 novembre 2016
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Ratification des déboursés, transferts de crédit et adoption des comptes du mois
  - 4.2 Calendrier des réunions 2017
  - 4.3 Dons, marques d'hospitalité, autres avantages
  - 4.4 Fleurons du Québec - Classification 2016
  - 4.5 Ministre de la Culture et des Communications - Visage français du Québec
  - 4.6 Ministre de la Culture et des Communications - Protection et mise en valeur de notre patrimoine culturel
  - 4.7 Facture - D 9999 00 1250
  - 4.8 Publicité - Feuillet paroissial
  - 4.9 IPC pour les contrats de 2017
  - 4.10 Correspondance - Lizelle Ouellet et Jacques Desjardins
  - 4.11 MAMOT- Accusé réception
  - 4.12 FQM - Cotisation 2017
  - 4.13 Quote-part 2017 - MRC de Rivière-du-Loup
  - 4.14 Association des plus beaux villages du Québec - Cotisation 2017
  - 4.15 Conseil 12275 des Quatre Clochers - Commandite
  - 4.16 Caisse Populaire de Viger et Villeray - Correspondance
  - 4.17 Avis de motion - Règlement de taxation 2017

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Rapport du service incendie
  - 5.2 Sécurité publique - Facturation des services policiers de la SQ - 2017
  - 5.3 Suivi résolution sortie nautique - Caureq
  - 5.4 Démission - Denis Lévesque et Fernand Dumont
  - 5.5 Autorisation de changer le protocole de déploiement incendie à la Caureq
  - 5.6 Salaire - Brigadier scolaire
  
6. TRANSPORT
  - 6.1 Commission régionale du Port de Gros-Cacouna - Correspondance
  - 6.2 Commission de la Construction du Québec - Nouvelles normes
  - 6.3 Subvention amélioration réseau routier municipal
  - 6.4 Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire -Signature de Cacouna
  
7. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.1 MAMOT- Redistribution 2016 - Redevances pour l'élimination de matières résiduelles
  - 7.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles
  - 7.3 Soumissions - Enregistreur de données
  
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
  - 8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 220-16 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 183-12 visant à interdire l'émission de permis de lotissement relatif à la création d'une rue en milieu forestier
  
9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
  - 9.2 Correspondance - Céline Roy, responsable de la bibliothèque municipale
  
10. INFORMATIONS - Prévisions budgétaires 14 décembre 2016  
- Prochaine réunion le 9 janvier 2017
  
11. AFFAIRES NOUVELLES
  
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2016-12-291.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre et de la session extraordinaire du 24 novembre 2016**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal de la session régulière du 7 novembre 2016 et de la session extraordinaire du 24 novembre 2016 soient adoptés en leur forme et teneur.

#### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

##### 2016-12-292.4.1 Ratification des déboursés de novembre 2016, transferts de crédit et approbation des comptes du mois

Dépôt de la liste #3 des transferts de crédits budgétaires afin de régulariser les fonds des comptes de grand-livre à même le budget 2016.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la liste #3 de transfert de crédits à même le budget courant soit autorisée par le conseil.

**Que** les comptes pour la période du 1 au 28 novembre 2016 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 149 118.54\$ à même le fonds général.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

##### 2016-12-293.4.2 Calendrier des réunions 2017

**Considérant que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de chacune;

##### **En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. Ces séances débuteront à 19 h 30 au 415, rue de l'Église à Cacouna aux dates suivantes :

9 janvier 2017	3 juillet 2016
6 février 2017	7 août 2017
6 mars 2017	5 septembre 2017
3 avril 2017	2 octobre 2017
1 mai 2017	13 novembre 2017
5 juin 2017	4 décembre 2017

**Qu'un avis public** du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

##### 4.3 Dons, marques d'hospitalité, autres avantages

Les membres du conseil n'ont déposé aucune déclaration qu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus soit la somme de 200\$.

#### **4.4 Fleurons du Québec - Classification 2016**

M. Gaston Arcand président de la Corporation des Fleurons du Québec nous communique les résultats de la classification horticole de notre municipalité dans le cadre du programme des Fleurons du Québec. Notre municipalité s'est méritée un fleuron de plus pour cette classification. La municipalité de Cacouna possède actuellement 3 fleurons.

#### **4.5 Ministre de la Culture et des Communications - Visage français du Québec**

M. Luc Fortin ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française sollicite notre collaboration afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le visage français du Québec. Le projet de règlement est entré en vigueur le 24 novembre 2016 et consiste à mettre de nouvelles dispositions règlementaires en matière d'affichage extérieur d'une marque de commerce dans une autre langue que le français.

#### **4.6 Ministre de la Culture et des Communications - Protection et mise en valeur de notre patrimoine culturel**

M. Euchariste Morin, directeur par intérim, Ministère de la Culture et des Communications nous avise qu'une correspondance a été adressée à chacun des maires de l'ensemble des villes et des municipalités du Québec pour solliciter leur collaboration à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel. Cette Loi stipule que le patrimoine culturel est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et d'éléments du patrimoine immatériel.

#### **2016-12-294.4.7 Facture - D 9999 00 1250**

Dépôt de la facture D 9999 00 1250 qui a été adressée et non payée.

**Considérant** les maintes tentatives de réclamation de paiement;

**Considérant qu'un** état de compte a été expédié à tous les mois depuis l'expédition de cette facture en novembre 2015;

**Considérant** les démarches entreprises auprès de notre aviseur légal et ce, sans résultat;

**Considérant** le total de cette facture à réclamer;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna annule la facture no 2226 au matricule D 9999 00 1250 ainsi que les intérêts accumulés à ce jour.

#### **2016-12-295.4.8 Publicité - Feuillet paroissial**

Dépôt d'une demande de sollicitation de la Fabrique de Cacouna pour l'impression de notre feuillet paroissial au montant de 170\$.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de défrayer la somme de 170\$ pour l'impression du feuillet paroissial pour l'année 2017.

#### **2016-12-296.4.9 IPC pour les contrats de 2017**

**Considérant que** certains contrats tiennent compte de l'IPC;

**Considérant qu'**il y a lieu d'adopter le taux d'indice du prix à la consommation qui sera appliqué pour 2017;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte que .6% soit le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2017.

#### **4.10 Correspondance - Lizelle Ouellet et Jacques Desjardins**

Accusé réception d'une correspondance de madame Lizelle Ouellet et monsieur Jacques Desjardins suggérant quelques projets qui pourraient être pris en compte pour les prévisions budgétaires de l'année 2017. Le conseil en a pris connaissance et en discutera lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2017.

#### **4.11 MAMOT - Accusé réception**

Monsieur Gilles Julien, directeur régional du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, accuse réception de notre relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires pour la période commençant le 15 février 2016, laquelle transmission est faite conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### **2016-12-297.4.12 FOM - Cotisation 2017**

M. Richard Lehoux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, nous invite à renouveler notre adhésion. Le coût pour le renouvellement est de 1 925.57\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de renouveler, à même le budget 2017, son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2017 et ce, au montant de 1 925.57\$ plus taxes soit la somme de 2 213.93\$.

#### **4.13 Quote-part 2017 - MRC de Rivière-du-Loup**

Dépôt de l'estimé des quotes-parts à verser par notre municipalité à la MRC de Rivière-du-Loup pour l'année 2017 au montant de 251 280\$ et en revenus estimés à recevoir de 45 550\$.

#### **2016-12-298.4.14 Association des plus beaux villages du Québec - Cotisation 2017**

Monsieur Jules Savoie, directeur général de l'Association des plus beaux villages du Québec, nous annonce que leur association est maintenant reconnue à

titre d'association touristique spécifique par le ministère du Tourisme et que trois fonctionnaires ont été affectés à l'élaboration d'un protocole d'entente qui leur permettra d'obtenir un statut officiel particulier et une aide financière adéquate dans le but de poursuivre la mission touristique auprès leur clientèle nationale.

De plus, il joint la facture annuelle pour le renouvellement de 2017.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de renouveler son adhésion pour l'année 2017 à l'Association des plus beaux villages du Québec pour un montant de 1 615.50\$ et ce, à même le budget 2017.

#### **2016-12-299.4.15 Conseil 12275 des Quatre Clochers - Commandite**

Dépôt d'une demande de commandite au nom des Chevaliers de Colomb du conseil 12275 des Quatre Clochers pour le journal « La Cloche ».

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de renouveler sa commandite au journal « La Cloche » des Chevaliers de Colomb du conseil 12275 des Quatre Clochers pour un montant de 30\$ et ce, à même le budget 2017.

#### **4.16 Caisse Populaire de Viger et Villeray - Correspondance**

Monsieur Martin Bouchard, directeur général de la Caisse de Viger et Villeray nous informe qu'une rencontre se tiendra en janvier afin de nous informer des nouvelles procédures qui seront mises en place lors d'une demande de contribution financière.

#### **4.17 Avis de motion - Règlement de taxation 2017**

Avis de motion est régulièrement donné par madame Suzanne Rhéaume qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté concernant les taux de taxation 2017.

## **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **5.1 Rapport du service incendie**

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

### **5.2 Sécurité publique - Facturation des services policiers de la SQ - 2017**

Madame Catherine Fournier, directrice de la Sécurité publique, nous informe de la facturation établie pour les services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2017. Pour notre municipalité, un montant de 144 099\$ devra être prévu.

### **2016-12-300.5.3 Suivi résolution sortie nautique - Caureq**

**Attendu qu'**une demande nous a été adressée par la Caureq afin de nommer deux à trois pompiers pour assister le sauvetage nautique;

**Attendu que** le conseil consent à nommer ces personnes;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de nommer messieurs Claude Lévesque, David Beaulieu et Harold D'Astous pompiers à être demandé lorsqu'il y a une demande de sauvetage nautique sur notre territoire.

#### **2016-12-301.5.4 Démission - Denis Lévesque et Fernand Dumont**

Dépôt d'une correspondance de monsieur Denis Lévesque et d'une correspondance de monsieur Fernand Dumont indiquant qu'ils ont pris la décision de remettre leur démission au poste de pompier de la brigade incendie de Cacouna.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte les démissions de messieurs Denis Lévesque et Fernand Dumont.

**Que** ce conseil adresse ses remerciements à messieurs Lévesque et Dumont pour leur implication et le travail accompli durant toutes les années de service auprès de la brigade incendie de Cacouna.

#### **2016-12-302.5.5 Autorisation de changer le protocole de déploiement incendie à la Caureq**

Suite à notre résolution du mois dernier concernant le déploiement incendie à la Caureq, des modifications doivent être apportées.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil annule la résolution 2016-11-273.5.4 intitulée Ville de Rivière-du-Loup - Protocole de déploiement incendie;

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le nouveau protocole de déploiement incendie des ressources de Cacouna Version 6.1 préparé par la Ville de Rivière-du-Loup;

**Que** messieurs Claude Lévesque et David Beaulieu soient nommés personnes responsables auprès de la Caureq pour tous changements à apporter au protocole de déploiement incendie des ressources de Cacouna.

#### **2016-12-303.5.6 Salaire - Brigadier scolaire**

**Attendu que** les conditions de travail du brigadier scolaire se terminent le 31 décembre 2016;

**Attendu que** le conseil désire renouveler les conditions du brigadier scolaire pour trois ans;

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil accepte de verser hebdomadairement au brigadier scolaire les sommes suivantes :

130\$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;

140\$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018;  
150\$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

Pour toutes ces années, il sera rémunéré selon les semaines du calendrier scolaire.

## **6. TRANSPORT**

### **2016-12-304.6.1 Commission régionale du Port de Gros-Cacouna - Correspondance**

Dépôt d'une correspondance adressée à monsieur Laurent Lessard, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports par la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna l'informant de leur position dans le cadre du Programme de transfert des installations portuaires de Transports Canada.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil appuie la correspondance de la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna adressée au Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports datée du 18 novembre 2016.

(c.c. Monsieur Jean D'Amour et MRC de Rivière-du-Loup)

**Monsieur Rémi Beaulieu prend son siège.**

### **6.2 Commission de la Construction du Québec - Nouvelles normes**

Madame Diane Lemieux pour la Commission de la Construction du Québec nous a transmis l'article de loi promulgué par le projet de loi 83 et qui élargit les types de travaux qu'il est permis aux communautés urbaines et municipalités de faire réaliser par leurs propres employés.

### **2016-12-304.6.3 Subvention amélioration réseau routier municipal**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 11 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **2016-12-305.6.4 Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire - Signature de Cacouna**

Dépôt de l'entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Gros-Cacouna.

**Attendu que** dans le cadre du plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du Québec, le gouvernement du Québec entend relancer l'économie québécoise, particulièrement le secteur manufacturier, en développant des zones industrialo-portuaires;



**Attendu que** le gouvernement du Québec vise à développer des zones industrialo-portuaires au Québec en vue de favoriser la création d'emplois et le développement régional, d'augmenter les exportations québécoises, de réduire les impacts environnementaux du transport des marchandises et des matières premières ainsi que d'améliorer les infrastructures portuaires et les interfaces avec les réseaux terrestres;

**Attendu que** le gouvernement du Québec s'est engagé, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, à intégrer les principes de développement durable dans ses activités;

**Attendu que** le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) prévoit mettre sur pied des comités locaux afin de permettre la concertation, la mobilisation et la participation des principaux acteurs régionaux concernés et susceptibles de favoriser la réalisation de projets industriels et logistiques dans les zones industrialo-portuaires;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le protocole d'entente proposé.

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la carte de la ZIP de Cacouna.

**Que** madame Ghislaine Daris soit autorisée à signer pour le conseil de la Municipalité de Cacouna ledit protocole.

**Que** mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale soient les représentantes du conseil au sein du comité local.

**Que** cette résolution annule la résolution no 2016-06-141.6.2 Entente - Zone industrialo-portuaire de Gros-Cacouna.

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **7.1 MAMOT - Redistribution 2016 – Redevances pour l'élimination de matières résiduelles**

Un nouveau cadre normatif du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Les nouvelles dispositions maintenant en vigueur permettent d'effectuer la redistribution de 2016 conditionnellement au dépôt du plan de gestion des matières résiduelles révisé transmis par la MRC au plus tard le 31 octobre 2016. Ceux-ci pourront recevoir leur subvention lors de la redistribution à venir en décembre.

### **7.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles**

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous avise que les redevances prévues à l'article 3 est indexée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction du taux de variation des indices des prix à la consommation du Canada, tels que publiés par Statistique Canada. Le taux est calculé selon une règle établie pour ce calcul.

Les redevances régulières passent de 11.86\$ la tonne à 12.03\$  
Les redevances supplémentaires passent de 10.07\$ la tonne à 10.21\$ la tonne.

### **2016-12-306.7.3 Soumissions - Enregistreur de données**

Dépôt d'une soumission pour remplacer le papier ainsi que la cartouche d'encre pour le calcul du débit du réservoir à eau potable. Le tout sera remplacé par la nouvelle technologie qui est une carte à ajouter à l'enregistreur de données au Puits Moreault.

Everest            2 135.00\$ plus taxes

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte la soumission portant le numéro 307197 d'Everest automation Inc. au montant de 2 135\$ plus taxes pour l'achat de cartes et du module pour l'enregistreur de données.

## **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

### **8.2 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 220-16 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 183-12 visant à interdire l'émission de permis de lotissement relatif à la création d'une rue en milieu forestier**

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie du règlement no 220-16 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 183-12 visant à interdire l'émission de permis de lotissement relatif à la création d'une rue en milieu forestier qui a été adopté à la séance extraordinaire du 27 septembre 2016.

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **2016-12-307.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que les activités suivantes soient offertes par Les Loisirs Kakou Inc. :

Cours de patin- 2 à 4 ans  
Cours de patin- 5 à 7 ans  
Hockey- 7 à 9 ans  
Kin-Ball  
Zumba kids  
Zumba adultes  
Entraînement en circuit

**Que** les activités suivantes se poursuivent :  
Karaté  
Gymnastique du cerveau

**Que** ce conseil accepte les contrats suivants :  
Cours initiation au patin 25\$ la fois  
Cours Kin-Ball 600\$ en 3 versements égaux  
Entraînements hockey 30\$ la fois ou 20\$ la fois s'il y a qu'une seule équipe

**2016-12-308.9.2 Correspondance - Céline Roy, responsable de la bibliothèque municipale**

Dépôt d'une correspondance et des prévisions budgétaires de madame Céline Roy responsable de la bibliothèque municipale indiquant les besoins pour la prochaine année.

Après étude des demandes,

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser à même le budget 2017 à la bibliothèque de Cacouna les montants suivants :

Achat de livres et revues	1500\$
Animation	500\$
Récompenses bénévoles	400\$

Le tout totalisant un montant total de 2 400\$ pour l'année 2017.

**10. INFORMATIONS**

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2016-12-309.13 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 20h35 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*